

Temps imparti  
Points max.:

120 minutes  
60 points

---

## Révision

---

### Exposé de la situation pour les exercices 1 à 3

Vous êtes réviseur/révisseuse en chef au sein de la société Cumarest S.à.r.l. à Baden et vous allez effectuer, en juillet 2014, la révision de l'entreprise Bartina SA à Baden avec votre assistant de révision. Les comptes annuels de l'année précédente ont été contrôlés par la société Cumarest S.à.r.l. Le client n'a choisi ni un opting-out, ni un opting-up.

Vous avez déjà eu un entretien avec les responsables de Bartina SA début janvier 2014 et pris les notes suivantes:

#### Notes prises durant l'entretien:

- Le résultat négatif est dû au fait que le plus grand client a fait faillite. Des entretiens avec de nouveaux clients potentiels ont eu lieu. Mais le marché est difficile. En raison de la mauvaise situation de l'entreprise, les provisions saisies en 2011 et qui n'ont ensuite plus été nécessaires ont été dissoutes. Aucune réserve latente n'est présente sur les autres postes du bilan.
- Les immobilisations ne sont nécessaires que pour la production des marchandises destinées à la vente.
- Les budgets prévisionnels tablent sur une évolution négative des affaires.

**Sujet n°1: Préparation de l'audit / planification de l'audit (9 points)**

**Exercice 1.1 (3 points)**

Quels thèmes sont-ils clarifiés à Bartina SA dans la confirmation de mandat? Nommez six thèmes.

1.

---

2.

---

3.

---

4.

---

5.

---

6.

---

---

---

**Exercice 1.2**

**(6 points)**

Votre assistant ne sait pas comment traiter les différents caractères significatifs que vous avez choisis. Il vous pose alors des questions portant sur les types de caractères significatifs qui existent, leur but et le domaine d'application de ces seuils constitutifs de caractères significatifs. De même, il souhaite savoir à quoi pourraient ressembler ces valeurs indicatives possibles.

Nommez trois différents types de caractères significatifs, leur but et leur domaine d'application. Indiquez à quoi pourraient ressembler ces valeurs indicatives possibles.

**Notion**

---

**But et application**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Valeur indicative possible**

---

---

---

**Notion**

---

**But et application**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Valeur indicative possible**

---

---

---

**Notion**

---

**But et application**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Valeur indicative possible**

---

---

---

**Sujet n°2: Réalisation de l'audit (11 points)**

**Exercice 2.1 (3 points)**

Dans le domaine des créances résultant de livraisons et de prestations, vous constatez que la comptabilité débiteurs ne correspond pas au Grand livre. L'écart est insignifiant.

En vous basant sur cet écart, voyez si vous devriez procéder à d'autres opérations d'audit et nommez les conséquences que cet écart a sur l'entretien final. Argumentez votre réponse en détail.

- Oui (autres opérations d'audit)                       Non (pas d'autres opérations d'audit)

**Justification détaillée et conséquences sur l'entretien final:**

---

---

---

---

---

---

---

Comme vous n'avez pas encore complètement compris les processus internes dans le domaine de la facturation des prestations aux clients, vous interrogez le personnel. Les responsables vous rendent attentif au fait que l'audit du SCI ne fait pas partie de la révision restreinte. Que répliquez-vous?

---

---

---

---

---

---

---

**Exercice 2.2**

**(3 points)**

Déterminez trois objectifs de contrôle possibles et, pour chacun de ces objectifs, deux opérations d'audit en découlant pour le domaine du stock de matériel.

	Objectifs d'audit	Opérations d'audit
1.	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
2.	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>
3.	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>

**Exercice 2.3**

**(2 points)**

Lors de l'audit analytique, vous avez constaté que le bénéfice brut a considérablement changé.

La direction vous explique qu'il pourrait s'agir éventuellement de ventes pas encore facturées ou d'une mauvaise estimation du stock.

Indiquez les contrôles que vous allez désormais effectuer et les documents complémentaires que vous allez réclamer à la direction de l'entreprise.

Nommez respectivement deux exemples en style télégraphique tant pour les autres activités de contrôle que pour les documents complémentaires.

**Activités de contrôle**

1.

---

---

2.

---

---

**Autres documents**

1.

---

---

2.

---

---



**Exercice 2.4**

**(3 points)**

Pendant l'audit, vous découvrez des signes de litiges. Quels actes d'audit effectuez-vous afin de ramener à un niveau justifiable les points «intégralité» des provisions et «publication dans l'annexe»?

1.

2.

Malheureusement, les opérations d'audit ne constituent pas de preuves d'audit suffisantes. Quelles sont les autres étapes prévues par la NCR? Justifiez votre réponse en détail.

Le client vous présente un courrier de son avocat qui confirme qu'il n'existe aucun litige. Avez-vous le droit d'utiliser ce courrier comme preuve d'audit pour votre dossier ou bien y voyez-vous un problème?

---

**Sujet n°3: Rapports** **(12 points)**

---

**Exercice 3.1** **(12 points)**

---

Vous avez effectué l'audit de Bartina SA et vous trouvez dans la phase de rédaction du rapport. Les comptes annuels se trouvant dans l'annexe 1 sont définitifs et plus aucun ajustement ne sera fait.

En vous reposant sur les présents comptes annuels (voir annexe 1 et exposé de la situation), citez cinq différences que vous allez apporter, en votre qualité d'organe de révision, dans le rapport à l'attention de l'assemblée des associés par comparaison avec la teneur normale (texte standard) et précisez ces différences.

Traitez séparément chaque adaptation de la teneur normale et indépendamment des autres différences.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---





**Exercice 4 Questions diverses (18 points)**

Cet exercice ne dépend pas des autres questions. Les différents exercices sont indépendants les uns des autres et ne se réfèrent pas à d'autres exercices de ce domaine.

**Exercice 4.1 (1 point)**

Une société de révision dispose de l'agrément en tant qu'expert-réviseur. Cette société de révision effectue aussi bien des révisions restreintes que des révisions ordinaires. Une personne disposant d'un agrément en tant que réviseur peut-elle aussi diriger des révisions ordinaires? Argumentez brièvement votre réponse.

---

---

---

**Exercice 4.2 (3 points)**

La loi fédérale sur l'agrément et la surveillance des réviseurs prévoit différents devoirs de communication pour les personnes agréées. Nommez deux devoirs de communication pour les personnes agréées, avec un exemple pour chaque devoir.

---

---

---

---

---

---

---

---

**Exercice 4.3 (1,5 point)**

Nommez trois différentes parties pouvant entamer une action en justice contre l'organe de révision.

1. 

---
2. 

---
3. 

---

**Exercice 4.4**

**(1,5 point)**

Nommez, du point de vue de l'organe de révision, trois risques usuels dans le domaine des capitaux propres.

1.

---

2.

---

3.

---

**Exercice 4.5**

**(2 points)**

Une déclaration d'insolvabilité représente une alternative à la déclaration de surendettement. Nommez deux différences entre la déclaration d'insolvabilité et la déclaration de surendettement.

1.

---

---

---

2.

---

---

---

**Exercice 4.6**

**(2 points)**

Parmi les affirmations suivantes, dites si elles sont justes ou fausses à l'aide d'une croix.

	Affirmation	Correcte	Erronée
a)	Le principe de la rotation dans la révision restreinte dit que le chef-réviseur doit changer au bout de 7 ans.		
b)	Le chef-réviseur doit impérativement signer le rapport de révision.		
c)	Si un client ne signe pas la déclaration d'intégralité, alors la révision ne peut pas être achevée.		
d)	Pendant la réalisation de la révision, il est constaté que les titres cotés en Bourse ont massivement perdu de la valeur. Ce changement de valeur doit être comptabilisé en raison du principe d'imparité.		

**Exercice 4.7**

**(2 points)**

A l'aide d'une croix, dites si les affirmations suivantes concernant le «contrôle qualité interne» selon l'art.6, al.1, lett. D LSR en association avec les art. 9 et 49 OSRev sont correctes ou fausses.

	Affirmation	Correcte	Erronée
a)	Les entreprises de révision qui n'effectuent que des révisions restreintes doivent impérativement respecter la norme suisse de contrôle qualité 1 (NCQ 1) depuis le 15 décembre 2013.		
b)	Dans le registre public de l'ASR, il est indiqué si une entreprise de révision dispose d'un système de contrôle qualité et quel standard elle utilise pour cela.		
c)	En raison des exigences de l'autorité de surveillance en matière de révision portant sur le contrôle qualité, l'association de plusieurs experts-réviseurs s'appelle également «contrôle qualité externe».		
d)	En raison des exigences élevées de la norme suisse de contrôle qualité 1 (NCQ 1), les sociétés unipersonnelles ne peuvent plus effectuer de révisions ordinaires depuis l'introduction de ce standard.		



**Exercice 4.8**

**(2 points)**

Parmi les affirmations suivantes, dites si elles sont justes ou fausses à l'aide d'une croix.

	Affirmation	Correcte	Erronée
a)	Selon la loi, la période dite Cooling-Off (délai d'abstention) est de 3 ans.		
b)	Le rapport de révision doit être signé par deux personnes.		
c)	Une clôture selon Swiss GAAP RPC peut être contrôlée de façon restreinte.		
d)	Pour les institutions de prévoyance du personnel, les critères de taille sont également déterminants pour savoir s'il faut procéder à une révision restreinte ou à une révision ordinaire.		

**Exercice 4.9**

**(3 points)**

A l'aide d'une croix, indiquez quel agrément pour quelle prestation de service est au minimum requise pour les entreprises peu importantes sur le plan économique.

	Affirmation	Réviseur	Expert-réviseur
a)	Révision des comptes annuels, des comptes du groupe et des comptes intermédiaires d'une SA dans la perspective de l'établissement d'un prospectus d'émission si la société ne dispose pas d'un organe de révision.		
b)	Révision de la réévaluation lors d'un bilan déficitaire d'une SA		
c)	Constatation du montant des capitaux propres utilisables pour l'indemnisation des associés qui ont quitté l'entreprise.		
d)	Audit du registre des coopératives concernant des coopératives sans organe de révision.		
e)	Révision ordinaire des comptes annuels sur demande des associés qui ont quitté l'entreprise.		
f)	Révision du contrat de fusion ainsi que bilan de fusion lors de la fusion de fondations.		

**Sujet n°5: Contrôles spéciaux (10 points)**

Cet exercice ne dépend pas des autres questions.

Vous êtes réviseur agréé et indépendant chez CF Partner SA et vous êtes chargé par Ri-Partner SA, début mai 2014, de procéder à la vérification d'une augmentation de capital. L'organe de révision est une entreprise de révision soumise à la surveillance de l'Etat. Le client vous remet l'ébauche du rapport sur l'augmentation de capital (voir annexe 2).

**Exercice 5.1 (2 points)**

Une attestation d'audit est-elle absolument nécessaire pour RiPartner SA? - Argumentez votre réponse en précisant l'article de loi correspondant.

Oui     Non

Argumentation:

---

---

---

---

Article de loi:

---

**Exercice 5.2 (2 points)**

Indiquez quatre documents que vous réclamez au client concernant la vérification de l'augmentation de capital en question.

1.

---

2.

---

3.

---

4.

---

**Exercice 5.3**

**(6 points)**

Votre assistant désire connaître l'impact de cette augmentation de capital sur les capitaux propres de l'entreprise. Indiquez à votre assistant toutes les écritures comptables en lien avec cette augmentation de capital.

**(Le nombre de lignes ne correspond pas obligatoirement au nombre d'écritures comptables)**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

No. de candidat:

**Feuilles vierges**

*Remarque:*  
*Veillez reprendre la numérotation des questions pour référencer correctement vos réponses. Les réponses qui ne sont pas rattachables à un exercice ne seront pas évaluées.*

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

No. de candidat:

**Feuilles vierges**

*Remarque:*

*Veillez reprendre la numérotation des questions pour référencer correctement vos réponses. Les réponses qui ne sont pas rattachables à un exercice ne seront pas évaluées.*

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Feuilles vierges**

*Remarque:*

*Veillez reprendre la numérotation des questions pour référencer correctement vos réponses. Les réponses qui ne sont pas rattachables à un exercice ne seront pas évaluées.*

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

No. de candidat:

**Feuilles vierges**

*Remarque:*

*Veillez reprendre la numérotation des questions pour référencer correctement vos réponses. Les réponses qui ne sont pas rattachables à un exercice ne seront pas évaluées.*

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---





**Annexe 1**

Comptes annuels 2013 de Bartina SA

Bartina SA, Baden

**Bilan**

<b>Actifs</b>	<b>31.12.2013 CHF</b>	<b>Année précédente CHF</b>
<b>Actif circulant</b>		
<b>Liquidités</b>		
Caisse	2 484,93	1 982,68
Avoir en banque	56 905,03	17 261,67
	<b>59 389,96</b>	<b>19 244,35</b>
<b>Créances résultant de livraisons et de prestations</b>		
Tiers	265 614,30	176 584,14
Ducroire	-20 000,00	-20 000,00
	<b>245 614,30</b>	<b>156 584,14</b>
<b>Autres créances</b>		
Impôt anticipé	133,00	0,00
	<b>133,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Stocks</b>		
Stock de matériel	150 000,00	20 000,00
	<b>150 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>Comptes de régularisation actif</b>	<b>18 000,00</b>	<b>5 081,80</b>
<b>Total actif circulant</b>	<b>473 137,26</b>	<b>200 910,29</b>
<b>Immobilisations</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Machines et outils	600,00	1 000,00
Véhicules	6 900,00	8 600,00
Atelier et équipement	627 400,00	681 600,00
	<b>634 900,00</b>	<b>691 200,00</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>634 900,00</b>	<b>691 200,00</b>
<b>Total actifs</b>	<b>1 108 037,26</b>	<b>892 110,29</b>

Bartina SA, Baden

<b>Passifs</b>	<b>31.12.2013 CHF</b>	<b>Année précédente CHF</b>
<b>Capitaux étrangers</b>		
<b>Dettes résultant de livraisons et de presta- tions</b>		
Tiers	32 641,30	56 097,23
	<b>32 641,30</b>	<b>56 097,23</b>
<b>Autres engagements à court terme</b>		
Taxe sur la valeur ajoutée	22 093,69	23 896,34
	<b>22 093,69</b>	<b>23 896,34</b>
<b>Engagements à long terme</b>		
Dettes financières envers des sociétés pro- ches	267 717,66	289 588,82
Dettes financières envers des actionnaires	750 000,00	205 695,70
	<b>1 017 717,66</b>	<b>495 284,52</b>
<b>Comptes de régularisation passif</b>	<b>5000,00</b>	<b>5000,00</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions de garantie	0,00	100 000,00
Provision pour impôts	1 050,00	2 500,00
	<b>1 050,00</b>	<b>102 500,00</b>
<b>Total capitaux étrangers</b>	<b>1 078 502,65</b>	<b>682 778,09</b>
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital-actions</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>Réserves légales</b>		
Réserves générales	50 000,00	50 000,00
Réserves libres	10 000,00	10 000,00
	<b>60 000,00</b>	<b>60 000,00</b>
<b>Bénéfice/perte au bilan</b>		
Report au 01.01.	49 332,20	1 873,88
Résultat annuel	-179 797,59	47 458,32
	<b>-130 465,39</b>	<b>49 332,20</b>
<b>Total capitaux propres</b>	<b>29 534,61</b>	<b>209 332,20</b>
<b>Total passifs</b>	<b>1 108 037,26</b>	<b>892 110,29</b>

**Bartina SA, Baden**

**Compte de résultat**

	<b>2013 CHF</b>	<b>Année précédente CHF</b>
<b>Produits résultant des ventes et de prestations</b>		
Produits de livraisons et prestations	1 602 203,08	1 924 257,16
Autres produits	56 166,92	44 724,62
Réductions sur ventes	-2 194,01	-1 620,65
	<b>1 656 175,99</b>	<b>1 967 361,13</b>
<b>Charges de marchandises</b>		
Charges d'exploitation directes	-1 277 874,66	-1 171 406,05
Prestations de tiers/travaux de tiers	-212 499,29	-358 311,15
	<b>-1 490 373,95</b>	<b>-1 529 717,20</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>165 802,04</b>	<b>437 643,93</b>
<b>Charges de personnel</b>		
Salaires, appointements et prestations sociales	-186 246,40	-233 852,30
Autres charges de personnel	-838,76	-608,52
	<b>-187 085,16</b>	<b>-234 460,82</b>
<b>Autres charges d'expl.</b>		
Entretien, réparations, leasing	-15 031,39	-10 534,86
Charges des véhicules	-9 307,66	-9 677,26
Assurances choses, redevances, taxes	-7 377,08	-12 113,82
Charges d'alimentation et d'élimination	-30 228,47	-16 504,17
Charges administratives	-26 184,33	-15 226,34
	<b>-88 128,93</b>	<b>-64 056,45</b>
<b>Atelier et équipement</b>		
Amortissements ordinaires	-56 300,00	-62 100,00
	<b>-56 300,00</b>	<b>-62 100,00</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-331 514,09</b>	<b>-360 617,27</b>
<b>Résultats d'exploitation avant intérêts et impôts</b>	<b>-165 712,05</b>	<b>77 026,66</b>
<b>Résultat financier</b>		
Produits financiers	133,00	177,03
Charges financières	-12 218,54	-19 745,37
	<b>-12 085,54</b>	<b>-19 568,34</b>
<b>Résultat annuel avant impôts</b>	<b>-177 797,59</b>	<b>57 458,32</b>
<b>Impôts sur revenu et capital</b>	<b>-2000,00</b>	<b>-10 000,00</b>
<b>Résultat annuel</b>	<b>-179 797,59</b>	<b>47 458,32</b>

Bartina SA, Baden

**Annexe**

	<b>2013 CHF</b>	<b>Année précédente CHF</b>
<b>1) Valeurs d'assurance-incendie des immobilisations corporelles</b>		
Assurance La Mobilière	250 000,00	250 000,00

**2) Continuation de l'exploitation**

Les attentes du conseil d'administration en matière de budget montrent une évolution négative. La direction de l'entreprise est consciente de la situation tendue au niveau des liquidités et a déjà entamé des négociations avec les banques afin de garantir la solvabilité de l'entreprise. Aucun contrat n'a pour l'instant été signé.

**3) Évaluation du risque**

Le conseil d'administration n'a pas procédé à une évaluation documentée des risques.

**Annexe 2**

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

de RiPartner SA,

avec siège à Neuenhof, concernant une augmentation de capital

Concernant l'augmentation de CHF 800 000 du capital-actions de RiPartner SA avec siège à Neuenhof (numéro d'identification CH-123456-789), passant de CHF 1 200 000 à CHF 2 000 000, le conseil d'administration établit le rapport suivant, dans le respect du devoir qui lui incombe, conformément à l'art. 652e CO:

**Décision de l'assemblée générale**

Aujourd'hui, l'assemblée générale a décidé de libérer entièrement le capital-actions de la société par l'émission de 600 000 actions nominatives (actions ordinaires) en espèces; d'augmenter de 100 000 actions nominatives (actions ordinaires) par compensation et de 100 000 actions nominatives (actions ordinaires) au moyen d'apport en nature.

**Augmentation de capital en espèces**

- Le prix d'émission pour 600 000 actions nominatives (actions ordinaires) d'une valeur nominale de CHF 1,00 par action au prix d'émission de CHF 3,00 correspond à CHF 1 800 000 et doit être libéré en espèces.

**Augmentation de capital par compensation**

- Le prix d'émission pour 100 000 actions nominatives (actions ordinaires) d'une valeur nominale de CHF 1,00 par action au prix d'émission de CHF 3,00 correspond à CHF 300 000 et doit être libéré par compensation.
- Le conseil d'administration confirme que les créances qui servent à la libération des actions nominatives nouvellement créées (actions ordinaires) n'ont pas été créées pour l'augmentation de capital, ainsi que compensables et arrivées à échéance.

**Augmentation de capital par apport en nature**

- Le prix d'émission pour 100 000 actions nominatives (actions ordinaires) d'une valeur nominale de CHF 1,00 par action au prix d'émission de CHF 3,00 correspond à CHF 300 000 et doit être libéré par apport en nature.
- A l'occasion de l'augmentation de capital d'aujourd'hui, la société reprend de CUPARTNER S.R.L., à Vienne, une part sociale de EUR 30 000,00 (10% du capital social) à TEPARTNER S.R.L., à Vienne, au prix de CHF 300 000, pour lequel 100 000 actions ordinaires sont prélevées.
- L'évaluation des valeurs patrimoniales a eu lieu sur la base d'un contrôle due diligence détaillé reposant sur le compte de résultat et le bilan à une valeur de marché calculée avec prudence.

- Le conseil d'administration de RiPartner SA explique que l'audit a permis de connaître le type et l'état des valeurs patrimoniales investies.

### **Droits de souscription**

- Le droit de souscription pour les 800 000 actions nominatives (actions ordinaires) a été exclu par l'assemblée générale afin de permettre la réalisation de la compensation et de l'apport en nature cités plus haut. Le droit de souscription des actionnaires actuels a été conservé. Le conseil d'administration a proposé à tous les actionnaires les nouvelles actions nominatives en proportion de leur participation actuelle. Tous les actionnaires ont renoncé à leur droit de souscription. Un tiers désigné par le conseil d'administration a souscrit les nouvelles actions nominatives.

### **Généralités**

- Des avantages particuliers n'ont pas été accordés.

S'appuyant sur les déclarations précédentes, le conseil d'administration constate que la décision de l'assemblée générale d'aujourd'hui a été respectée.

Pour le conseil d'administration:

---

Hans Meierstein, président du conseil d'administration